Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260507-D_26_062-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-062
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
30/04/2026

Date d'affichage
30/04/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 18
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 7 mai 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., Mme Porteu S., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Cario V., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Était absente excusée : Mme Joucan I.

Procuration : Mme Joucan I. à M. Alméras L.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Aubert G. est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26-062 – Urbanisme (3.2) – Projet de cession du 34 rue de la Liberté

Mme Monlibert M. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Il est rappelé au conseil municipal que la commune est devenue propriétaire d'une maison d'habitation située au 34 rue de la Liberté à l'issue d'un portage foncier opéré par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.
Cette convention avait principalement pour objectif d'acquérir le foncier à l'arrière de la maison en vue de réaliser l'opération d'aménagement nord. La maison en tant que telle ne rentrant pas dans cette opération, il est proposé au conseil municipal de procéder à la cession de ce bien.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Mme Monlibert, Maire adjointe, à procéder aux démarches nécessaires en vue de la cession de ce bien.

DÉLIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

- **AUTORISE** Mme Monlibert M., Maire adjointe, à procéder aux démarches nécessaires en vue de la cession de ce bien.

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Gérald Aubert